

LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ

PREAVIS No 15-2011

**relatif aux comptes 2010 du Fonds
culturel Riviera**

Date pour la séance de commission intercommunale de gestion :

le 5 mai 2011, à 18h15, à Vevey

St-Légier-La Chiésaz, le 2 mai 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de vous soumettre pour adoption les comptes 2010 du Fonds culturel Riviera. La même procédure est appliquée dans les autres communes de la Riviera.

Rappelons que le budget et les comptes du fonds sont adoptés par les conseils communaux, sur proposition municipale. Les décisions sont prises à la majorité qualifiée des 4/5^{ème} des communes partenaires (8 sur 10).

2. Cadre général

Le Fonds culturel Riviera, entente intercommunale au sens de l'art. 110 de la loi sur les communes du 28 février 1956, est entré en vigueur le 9 juillet 2003 et regroupe les dix communes de la Riviera.

Il est géré par un conseil administratif, formé de délégués des dix municipalités. Selon le règlement sur la comptabilité des communes, les comptes et le budget du Fonds culturel Riviera sont soumis au contrôle de l'Etat.

3. Comptes 2010

Le fonds est alimenté par les contributions annuelles des communes. Lors de la précédente législature, le montant était bloqué à CHF 48.-/habitant.

Selon l'art. 18 de la convention en vigueur, le montant peut être réévalué d'année en année à partir de cette nouvelle législature, et ce, dans une fourchette de CHF 45.- à CHF 50.- par habitant. Pour 2010, la contribution des communes a été maintenue à CHF 48.-/habitant.

Sur la base de la population au 31 décembre 2009, les revenus pour 2010 se sont élevés à CHF 3'569'184.-.

Conformément à l'art. 5 de la convention, il est de compétence du conseil administratif du fonds d'attribuer les subventions annuelles aux institutions bénéficiaires, dans le cadre du budget adopté par les conseils communaux. Le montant global de ces subventions pour 2010 s'est élevé à CHF 3'414'089.80.

La manifestation d'Art Forum initialement prévue en 2009, puis 2010, a été repoussée en 2011, l'institution n'ayant pas réuni l'ensemble des fonds nécessaires.

Par ailleurs, rappelons que le conseil administratif a la compétence de proposer aux municipalités d'apporter un soutien ponctuel à un projet d'intérêt régional, dans le cadre des disponibilités financières.

En 2010, les montants suivants ont été versés/provisionnés :

- ⇒ CHF 61'000.- correspondant aux 6 soutiens ponctuels admis par le CA en 2009 ont été versés pour : Arts mouvementés, Ballet Riviera, Bilbo le Hobbit, la Cie Prototype Status, la Cie ... et puis s'en vont, Ballet Riviera et Rêves en Stock.
- ⇒ CHF 61'000.- correspondant à 8 autres demandes acceptées par le CA en cours d'année ont été versés pour : Cie ADN Dialect, Cie Reminox's, Association Fête Multiculturelle (10^{ème} anniversaire), Fondation Château de Chillon, Arva Rivier'arts (10^{ème} anniversaire), Association Alter Ego, Cie les Exilés, Association Quartier de la Valsainte (20^{ème} anniversaire).
- ⇒ CHF 13'000.- correspondant à 3 demandes admises par le CA sont provisionnés et seront versés en 2011 pour : Florence Von Burg : conte musical, Association des Amis d'Arabesque, Association Focus.
- ⇒ Il convient de préciser que le CA a également accepté de reporter en 2011, le soutien ponctuel accordé à Art Forum.

A ces montants, s'ajoutent les charges relatives à l'administration, à la coordination et à la gestion du fonds, prestations effectuées par le Service des affaires intercommunales et dont le montant facturé s'élève à CHF 30'000.- ; il s'agit d'un montant forfaitaire.

Les comptes 2010 font donc apparaître un total de charges de CHF 3'654'089.80, pour un total de revenus de CHF 3'698'841.50. Le solde disponible au 31 décembre 2010 est de CHF 44'751.70.

Compte tenu du vœu exprimé par la commission intercommunale de gestion du fonds et de la vitalité culturelle au sein de la Riviera, le conseil administratif du Fonds et les municipalités proposent d'affecter le solde de l'exercice 2010 pour des aides à la création, ainsi que pour des soutiens ponctuels.

4. Conclusions

Vu ce qui précède ainsi que le rapport de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

- ⇒ Adopter les comptes 2010 du Fonds culturel Riviera.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

J. de Gautard

J. Steiner

Annexes : Rapport d'activités 2010 du Fonds culturel Riviera
Comptes 2010 du Fonds culturel Riviera

Municipal délégué : M. de Gautard, Syndic

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Le Fonds intercommunal de soutien à l'Auditorium Stravinski et à la Fondation des Arts et Spectacles de Vevey a été créé en 1994 par convention entre les dix municipalités de l'ancien district de Vevey.

Conventionnellement, il avait pour but le soutien aux activités artistiques des deux institutions les plus représentatives des activités culturelles régionales, soit l'Auditorium Stravinski et la Fondation des Arts et Spectacles.

Dès 1994, la question de l'extension du Fonds intercommunal a été discutée au sein des municipalités et, en 2000, l'assemblée générale du Fonds intercommunal a chargé son comité de gestion d'étudier des propositions concrètes allant dans ce sens. Celui-ci, après avoir auditionné plusieurs institutions de portée régionale susceptibles d'intégrer le fonds et étudié différentes variantes financières, a fait une proposition d'extension comprenant le subventionnement de 11 institutions et le financement d'un agenda culturel ; la contribution annuelle des communes était proposée à Fr. 48.- par habitant.

Ces principes ont été approuvés par l'ensemble des municipalités et des conseils communaux à fin 2001.

L'entente intercommunale / convention "Fonds culturel Riviera" (FCR) est entrée en vigueur, suite à son adoption par les dix conseils communaux, fin 2002, et à son approbation par le Conseil d'Etat le 9 juillet 2003.

En 2007, 2009 et 2010 ce sont respectivement 5, 4 puis 1 nouvelles institutions qui ont été intégrées au FCR et ce, tout en maintenant le montant de la contribution des communes à Fr. 48.- par habitant.

Le but du fonds est de soutenir les institutions de portée régionale en participant aux charges artistiques de ces dernières, ainsi qu'aux frais d'édition de l'Agenda Riviera.

Les organes du fonds, élus pour la durée d'une législature sont :

- le conseil administratif (CA), composé d'un délégué pour chacune des dix municipalités,
- le bureau exécutif (BE), formé de trois membres désignés parmi ceux du CA,
- la commission intercommunale de gestion, composée de délégués choisis parmi les membres de chacun des dix conseils communaux de la Riviera.

Selon l'art. 4 de l'entente intercommunale, les membres du CA sont désignés par leur municipalité, pour la durée d'une législature, et la présidence assurée par tournus alphabétique pour une législature.

Pour la durée de la présente législature, le CA est présidé par Mme Ursula Bucher, conseillère municipale à Corsier. Le secrétariat et la gestion sont assurés par le Service des affaires intercommunales (SAI).

Le CA décide, sur proposition du BE, d'attribuer des subventions annuelles et a la faculté de proposer aux municipalités un éventuel soutien ponctuel à un projet d'intérêt régional. Il a en outre pour mission de dresser et de tenir à jour la liste des institutions bénéficiaires.

Le BE assure le lien avec les institutions bénéficiaires, examine leur demande de subvention ainsi que leur rapport annuel respectifs et s'assure de la bonne utilisation des montants versés. Il est composé de Mme Ursula Bucher, présidente du fonds, de Mme Madeleine Burnier, conseillère municipale à Vevey et de M. Laurent Wehrli, conseiller municipal à Montreux.

Quant à la commission intercommunale de gestion, à l'instar d'une commission de gestion communale, son rôle est de contrôler la gestion du fonds pour l'exercice écoulé, de prendre connaissance du rapport de gestion du CA et d'examiner le budget de l'exercice à venir.

ACTIVITES 2010

Au cours de l'année 2010, le CA a tenu 4 séances et le BE s'est, quant à lui, réuni à 5 reprises. La préparation des comptes 2009, le traitement des demandes de soutien ponctuel et l'élaboration du budget 2011 ont été les principaux sujets traités cette année.

En outre, le FCR a pris position sur le projet de Loi sur la promotion de la culture, dans le cadre de la consultation officielle. Le BE y a consacré 1 séance, sur la base des réflexions menées par le SAI.

Budget 2011

Il est rappelé, qu'en vertu de l'art. 18 de l'entente intercommunale, le CA est compétent pour proposer chaque année le montant des contributions, dans une fourchette allant de Fr. 45.- à Fr. 50.- par habitant et pour répartir le montant entre les institutions bénéficiaires.

Comme pratiqué depuis le début de la nouvelle législature (mi-2006), le BE, avec l'appui du SAI, s'est attelé à la préparation du budget 2011, selon un processus d'analyse et de réflexion tenant compte de l'évolution des institutions et des demandes formulées.

En synthèse, le budget 2011 a été établi sur la base du maintien de la contribution des communes à Fr. 48.- par habitant, de l'intégration des Associations « Les Trois-quarts » et « Live in Vevey » et, globalement, de la reconduction des soutiens accordés aux institutions bénéficiaires. Les municipalités ont approuvé le budget à l'unanimité.

Agenda régional

Comme en 2009, l'agenda régional est paru à une fréquence bimestrielle, soit à 6 reprises en 2010.

La saisie des manifestations culturelles s'est faite par le biais du site internet www.agendariviera.ch, mis en ligne fin 2007.

L'impression et la distribution de chaque numéro sont toujours assumées par les mêmes partenaires soit respectivement Swissprinters (anciennement IRL) et La Poste. Depuis fin mars 2009, le graphisme et la mise en page sont de la responsabilité de « Alain Robert Studio ». La coordination et le suivi financier sont assurés par le délégué culturel de Vevey et le SAI.

Soutiens ponctuels

Pour mémoire, un document intitulé « Information à l'attention des requérants sollicitant un soutien ponctuel du Fonds Culturel Riviera » a été mis en ligne sur le site internet du SAI (www.sai-riviera.ch) fin 2007. Ce document a pour but de permettre aux institutions de connaître les conditions cadres d'octroi d'un soutien ponctuel, de visualiser le contenu du dossier à fournir et la façon dont la demande est traitée.

On constate une augmentation constante et importante des demandes de soutien ponctuel qui, de 13 en 2008, sont passées à 26 en 2009 et à 33 en 2010. Ces demandes ont été examinées par le CA du fonds, sur la base d'un examen préalable du BE et des critères définis pour l'octroi d'un soutien ponctuel. 12 demandes ont fait l'objet d'un avis favorable de la part du CA en 2010, dont 8 soutiens ponctuels ont été versés aux institutions suivantes :

- Association AlterEgo
- Association Fête multiculturelle (10^{ème} anniversaire)
- Association Quartier de la Valsainte (20^{ème} anniversaire)
- Association romande pour la valorisation des arts - ARVA (10^{ème} anniversaire)
- Cie ADN Dialect
- Cie Les Exilés
- Cie Reminox's
- Fondation du Château de Chillon.

A ces demandes, s'ajoutent également celles qui ont été acceptées par le CA en 2009, mais versées en 2010, soit :

- Associations Arts mouvementés
- Ballet Riviera
- Bilbo le Hobbit
- Cie Prototype Status
- Cie ... et puis s'en vont
- Rêves en stock.

Par ailleurs, les demandes suivantes ont été admises par le CA en 2010, mais seront versées en 2011, soit :

- Association des amis d'Arabesque
- Association Focus
- Florence von Burg : conte musical.

Il convient également de préciser que le soutien ponctuel admis pour Art Forum en 2010 n'a pas été versé, faute de manifestation. Ce montant a cependant été maintenu pour 2011.

21 autres demandes de soutien ponctuel ont été refusées : Association Ballets Octavio de la Roza, Association Capoeira, Association des amis du Vieux Vevey, Association du Festival de St-François, Association Fablous, Association Festival Suisse de chœurs d'enfants et de jeunes, Association Gangster Prod, Association L'Improvisible Festival, Association Live In Vevey, Association Lieu Ouvert pour la Culture et l'Art Local – Local, Association Montreux Miniature's show, Association Société d'art public, Association Théâtre-ensemble Chantier interdit, Cie Ballet Riviera, Cie iFuristir, Cie le Mesureur, Cinérive S.A., Collectif Impro Riviera Events, Fondation Château de Chillon : Exposition, Société de développement de Corseaux et -36° Edition.

Commission intercommunale de gestion

Dite commission s'est réunie en mai pour le contrôle des comptes 2009 et en novembre pour l'examen du budget 2011, en présence de membres du CA.

Selon le tournoi établi lors de sa première année de fonctionnement en 2003, et compte tenu du changement du calendrier de législature depuis 2006, les séances de la commission se sont déroulées de la manière suivante :

- ⇒ séance de mai 2010 :
Présidence : M. Jean-David Pelot, conseiller communal à Chardonne
Rapporteur : M. Kurt Egli, conseiller communal à La Tour-de-Peilz.
- ⇒ séance de novembre 2010 :
Présidence : Mme Doris Jaggi-Héritier, conseillère communale à Vevey
Rapporteur : Mme Dominique Pittet, conseillère communale à Jongny.

A l'unanimité, la commission intercommunale de gestion a recommandé l'adoption, d'une part, des comptes 2009 et d'autre part, du budget 2011, aux conseils communaux de la Riviera.

Comptes 2010

Les comptes 2010 enregistrent des encaissements pour plus de 3,5 millions (soit Fr. 48.- par habitant). Les montants octroyés aux 20 institutions bénéficiaires et à l'agenda régional s'élèvent à plus de Fr. 3,4 millions. En outre, le montant accordé par le fonds aux soutiens ponctuels s'est élevé à Fr. 160'000.-. Ce montant correspond à la fois aux soutiens ponctuels versés en 2010 et à la provision pour ceux qui seront versés en 2011.

Comme déjà mentionné plus haut, il est rappelé que la subvention pour Art Forum, ainsi que le soutien ponctuel qui lui a été accordé en 2010 sont reportés en 2011.

Le solde disponible, dont le montant s'élève à Fr. 44'751.70 sera affecté aux soutiens ponctuels en 2011.

SAI - Vevey, le 17 mars 2011 SK/LMS/nc

FONDS CULTUREL RIVIERA COMPTES 2010

Solde disponible au 1er janvier 2010	18'657.50
ENCAISSEMENTS (fr. 48.-/hab)	<i>Population au 31.12.2009</i>
Blonay	5'711 274'128.00
Chardonne	2'750 132'000.00
Corseaux	2'088 100'224.00
Corsier	3'197 153'456.00
Jongny	1'418 68'064.00
Montreux	24'732 1'187'136.00
St-Légier	4'897 235'056.00
La Tour-de-Peilz	10'765 516'720.00
Vevey	17'977 862'896.00
Veytaux	823 39'504.00
TOTAL ENCAISSEMENTS	74'358 3'569'184.00
Provision subvention Art Forum pour 2010	50'000.00
Provision soutiens ponctuels admis en 2009 à verser en 2010	61'000.00
	3'587'841.50
DÉPENSES	
Subventions aux institutions	
Agenda Riviera	121'089.80
Art Forum	0.00
Arts & Lettres	15'000.00
Association musées Riviera	72'000.00
Cinérive - La lanterne magique	10'000.00
Concours Clara Haskil	25'000.00
Festival du Rire Montreux	92'000.00
Festival Images	120'000.00
Fondation de la Saison culturelle	860'000.00
Fondation des Arts & Spectacles	1'240'000.00
Fondation Montreux Jazz 2	70'000.00
Montreux Art Gallery	5'000.00
Montreux Choral Festival	50'000.00
NED	6'000.00
Oriental Vevey	45'000.00
RKC	40'000.00
Semaine internationale de piano	11'000.00
Septembre Musical	190'000.00
Théâtre de poche de la Grenette	25'000.00
Théâtre Montreux-Riviera	417'000.00
Total subventions	3'414'089.80
Soutiens ponctuels admis en 2009 versés en 2010	61'000.00
Soutiens ponctuels versés en 2010	61'000.00
Soutiens ponctuels admis en 2010 à verser en 2011	13'000.00
Provision Art Forum (subvention + soutien ponctuel pour 2011)	75'000.00
Prestations SAI (forfait)	30'000.00
TOTAL DÉPENSES	3'654'089.80
Solde disponible à affecter aux soutiens ponctuels et aides à la création en 2011	44'751.70

FONDS CULTUREL RIVIERA COMPTES 2010

DETAIL DES SOUTIENS PONCTUELS

Soutiens ponctuels admis en 2009 versés en 2010

Arts Mouvementés	20'000.00
Ballet Riviera	7'000.00
Bilbo le Hobbit	10'000.00
Cie Prototype Status	2'000.00
Cie ... et puis s'en vont	2'000.00
Rêves en Stock	20'000.00
Total	61'000.00

Soutiens ponctuels versés en 2010

Art Forum	0.00
ARVA Rivier'arts (10ème)	500.00
Association Alter Ego	10'000.00
Association Fête Multiculturelle (10ème)	4'000.00
Association Quartier de la Valsainte (20ème)	5'000.00
Cie ADN Dialect	15'000.00
Cie Les Exilés	10'000.00
Cie Reminox's	8'000.00
Fondation Château de Chillon	8'500.00
Total	61'000.00

Soutiens ponctuels admis en 2010 à verser en 2011

Association des Amis d'Arabesque	4'000.00
Association Focus	6'000.00
Florence von Burg : conte musical	3'000.00
Total	13'000.00

Vevey, le 17 mars 2011 / SK/nc